



## Prime d'activité aux étudiants : GabrielAttal souhaite une "adaptation"

### Invité de France 3 dimanche, le secrétaire d'État a évoqué le cas des étudiants obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins.

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale **GabrielAttal** a souhaité dimanche une adaptation de la prime d'activité aux étudiants obligés de travailler pour subvenir à leurs besoins. "Quand on est jeune étudiant et qu'on travaille à 80%, on met en danger les études. Je souhaite qu'on regarde dans quelle mesure tous les étudiants qui travaillent pourraient avoir une adaptation [de la prime d'activité]", a déclaré sur France 3 **GabrielAttal**.

Pour être éligible à la prime d'activité, il faut avoir plus de 18 ans et un revenu mensuel net supérieur à 932,29 euros, selon le site internet service-public.fr.

#### Une avancée "d'ici la fin de l'année"

Le ministre rappelle qu'il avait évoqué la question de l'adaptation de la prime d'activité pour les étudiants durant le grand débat qui a suivi au printemps la crise des "gilets jaunes".

"Je constate qu'il y a des jeunes qui travaillent et qui ne bénéficient pas de cette prime qui va aux travailleurs", a regretté **GabrielAttal**, qui promet aussi une avancée "d'ici la fin de l'année" sur le dossier du Revenu universel d'activité, un projet destiné à regrouper toutes les aides actuellement existantes.